



PC.DEL/1341/16  
6 October 2016

Original: FRENCH

## EUROPEAN UNION

### OSCE Permanent Council No 1114 Vienna, 4 October 2016

---

#### **EU MS statement in Response to the presentation by the Secretary-General of the 2017 Unified Budget**

---

Les Etats membres de l'Union européenne remercient le Secrétaire général pour sa présentation du budget unifié 2017. Nous remercions le Secrétariat et les gestionnaires de fonds pour leur contribution à ces travaux de toute première importance. Nous saisissons également cette occasion pour formuler tous nos vœux de réussite à la délégation autrichienne qui va conduire les travaux budgétaires au sein de l'ACMF, et remercions la délégation allemande, notamment M. Erik Tintrup et Mme Ilona Salaba pour l'important travail accompli l'année dernière dans un contexte souvent difficile.

Les Etats membres de l'Union européenne rappellent leur volonté de favoriser un dialogue constructif au cœur du processus budgétaire dans lequel ils s'engageront pleinement, et de fournir à l'Organisation les moyens nécessaires pour accomplir les tâches qui lui sont assignées. Nous espérons que tous y participent dans le même esprit.

Nous demeurons convaincus qu'une politique budgétaire doit être efficace, économe et stratégique. Ces conditions sont essentielles à la réalisation de nos objectifs communs : la consolidation de la sécurité collective dans l'espace OSCE, notamment face à l'insécurité mondiale croissante et aux divers et nombreux défis transnationaux qui en découlent. Celle-ci dépend du respect et de la pleine mise en œuvre de nos engagements et de nos principes partagés.

Nous affirmons notre engagement à fournir les moyens financiers et humains nécessaires à la prévention, à la gestion et à la résolution des crises, notamment en

Ukraine et autour de l'Ukraine, qui continuent à constituer notre principal défi de sécurité avec des conséquences financières et structurelles pour l'OSCE. De manière générale nous attachons beaucoup d'importance à ce que les ressources adéquates soient allouées à l'OSCE sur le cycle de conflit.

Comme toujours nous continuerons de plaider avec la plus grande détermination pour que les institutions autonomes soient mises en condition d'accomplir l'intégralité de leurs mandats, notamment en ce qui concerne l'observation électorale.

En outre, nous soutenons l'allocation des ressources adéquates pour l'approche intégrée de la dimension de genre.

L'octroi de moyens supplémentaires ne doit toutefois pas détourner l'Organisation de son objectif d'efficacité et d'efficience dans l'usage de ses moyens financiers et humains. Les Etats membres de l'Union européenne sont, avec 70% du budget unifié, les principaux contributeurs de cette organisation. Alors que la situation économique de certains de ces Etats contributeurs reste difficile, que les besoins des opérations de terrain en Ukraine ne faiblissent pas, tout concourt à faire preuve, cette année, d'une vigilance entière quant à la gestion quotidienne et l'évolution des principaux autres fonds de l'organisation. Il reste indispensable, y compris dans le sillage du bon travail qu'a commencé de réaliser le groupe de travail informel sur les questions transversales, de mettre en place une politique volontariste d'évaluation et de retour d'expérience, ainsi que de revoir régulièrement les priorités de l'OSCE en tenant compte de l'évolution des différentes situations sur le terrain et de s'y adapter.

L'accent doit continuer d'être mis sur la capacité opérationnelle de l'OSCE, notamment sur la résolution de la crise en Ukraine et l'intensification du travail de l'OSCE en Asie centrale. Il est également important d'assurer que les ressources appropriées soit allouées aux missions déployées dans le Caucase afin d'en garantir le bon déroulement. Nous saluons enfin la poursuite des efforts par certaines missions en Europe du Sud-Est de réduire de maîtrise confirmée des coûts pour 2017. Nous encourageons ces missions à envisager davantage de rationalisations et de transferts de leurs activités au service de réductions plus ambitieuses.

Nous constatons l'effort entrepris pour limiter l'augmentation des dépenses pour le Secrétariat cette année, notamment en réduisant les dépenses de certains de ses départements. Nous saluons également l'initiative consistant à supprimer le programme relatif au coût de personnel (CSC) afin de gagner en transparence et efficacité par le biais de la réallocation de ce fonds directement auprès des programmes qui les utilisent. Toutefois, cette augmentation, n'allant malgré tout pas dans le sens d'une croissance responsable du budget, va nous contraindre une fois de plus à examiner avec rigueur toute proposition requérant la mobilisation de fonds, nouveaux ou non, et toute création de postes ou promotion ou conversion de postes de secondés vers des postes de contractés. A ce propos, nous rappelons la recommandation du Groupe de Travail Informel sur les questions transversales que ces conversions demeurent exceptionnelles. Même si l'augmentation des Coûts de Personnel a été globalement contenue avec une augmentation de 0,9%, il nous semble important de souligner que trouver des sources d'économies dans ces coûts reste une priorité et que nous attendons donc des négociations à venir qu'elles en cherchent de nouvelles.

Nous notons la réduction proposée de près de 25% du fonds « Augmentation ». Cette diminution est une nouvelle étape nécessaire dans la perspective de la disparition de ce fond dès que possible, conformément aux engagements pris. Nous resterons attentifs à l'évolution de ce volet.

Nous réitérons notre appel au développement et à la modernisation du système d'évaluation de l'OSCE, y compris dans le domaine des indicateurs clé de performance, pour assurer que les leçons soient tirées des expériences précédentes et permettent d'améliorer le travail de l'ensemble de l'Organisation, mais aussi pour que les gestionnaires de fonds puissent rendre compte de façon plus claire de leur performance aux Etats participants.

Nous rappelons par ailleurs notre attachement à l'amélioration indispensable de la répartition de la charge entre Etats participants. Nous serons également attentifs aux efforts du pays hôte pour arriver à de nouveaux arrangements de location et de services pour la Hofburg pour la période 2017-2020. Il est important d'assurer que tout impact financier demeure minimal.

Monsieur le Secrétaire Général, nous vous remercions à nouveau pour votre présentation qui, nous l'espérons, aboutira le plus rapidement possible à une solution consensuelle donnant à l'OSCE les moyens nécessaires à l'exercice de ses responsabilités.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine et Andorre se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.